



Yverdon-les-Bains, le 7 juillet 2025

Recommandé
Conseil d'État incorpore
Par Chancellerie d'État
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Monsieur Christoph WIELAND
Préfet du Lac
Schlossgasse 1
3280 Morat

Conseil de la Magistrature
Par Chancellerie d'État
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Grand Conseil (tous les Députés)
Par Chancellerie d'État
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Avertissement

Le Temps arrive où vous allez devoir réparer vos CRIMES et en assumer les conséquences civiles et pénales !

Procédures criminelles Jean-Daniel MÉRINAT

Crimes judiciaires en faveur du Garagiste José Ricardo De Jesus Fonseca

<https://swisscorruption.info/avertissement>

Madame, Monsieur,

Nous l'annonçons dans un Communiqué public (<https://swisscorruption.info/info/ff-corruption-f.pdf>), un Préfet a maintenant confirmé que les Tribunaux, jusqu'à la plus Haute Cour du Pays, avaient reçu l'ordre du Monde politique, de rejeter toutes les procédures des membres de l'Association Appel-au-Peuple dont a fait partie **Jean-Daniel MÉRINAT**. J'étais moi-même vice-Président de l'Association dirigée par Gerhard ULRICH.

Nous sommes donc face à une violation crasse de l'État de Droit et de la Constitution fédérale qui garantit la séparation des Pouvoirs. Une pseudo séparation qui n'en est pas une, puisque de toute manière, il n'y a que deux Pouvoirs (Exécutif et Législatif), alors que le « *pouvoir* » judiciaire, n'est en définitive qu'une Autorité contrôlée par les deux Pouvoirs politiques précités, qui élisent les Magistrats... Quant au 3^e Pouvoir qui devrait constitutionnellement être représenté par la Presse, il est inexistant puisqu'il est corrompu par les subventions grasses accordées pour taire les CRIMES POLITIQUES ! (voir lien « avertissement » plus haut).

Je ne vais pas m'étendre ici sur les circonstances criminelles du dossier cité en marge dans lequel tout a été mis en œuvre pour bafouer les droits fondamentaux de Jean-Daniel MÉRINAT, les preuves factuelles du crime judiciaire étant en ligne sur <https://swisscorruption.info/merinat>.

Vous n'ignorez pas que je représente les intérêts de M. Joseph FERRAYÉ dans la prise de contrôle des royalties qui lui ont été escroquées (Affaire de Genève) et que le 50 % du blanchiment qui en découle, doit me revenir. Je parle de **dizaines de milliers de milliards de francs** au niveau international qui auraient dû être imposés pour le bien des populations. Le « Président » Georges GODEL vous expliquera comment il a redressé les finances fribourgeoises, sachant que différentes variantes ont été cherchées pour chaque Canton, à l'instar du Canton de Vaud sous l'ère Broulis/Maillard (Brouillard et Malis) (malice) : <https://swisscorruption.info/vaud-corruption/#bouclier>.

Aussi, vous devez savoir que je ne vais plus tolérer de voir que nos Droits fondamentaux ont été bafoués et que nous avons été condamnés au nom de principes MAFIEUX, pour avoir dénoncé des individus « **qui n'en ont rien à foutre des Lois** » à l'instar de votre Député Syndic de La Verrerie (<https://swisscorruption.info/fahrni>).

Des individus qui se sont fait élire pour servir leurs propres intérêts, les intérêts de leurs Partis corrompus et autres Sectes, et qui agissent en définitive en faveur du Crime organisé.

Dès lors et compte tenu que nous savons maintenant que toutes nos procédures n'étaient que fantoches, j'ai pris la décision de reprendre chaque dossier et de mettre à charge des Individus, Magistrats, Politiciens, fonctionnaires, etc. des Cantons qui nous ont fait ou nous feront condamner – quel que soit la sentence – une **responsabilité civile fixée cas par cas et qui sera non négociable** sur les centaines de milliards que chaque Canton aura à assumer le moment venu dans le cadre de l'Affaire de Genève. Cette responsabilité sera personnelle et individuelle envers les personnes impliquées, solidairement entre elles et subsidiairement solidairement avec le Canton concerné.

Pour les procédures criminelles conduite contre les Droits fondamentaux de Jean-Daniel MÉRINAT, je fixe cette Responsabilité civile délictuelle à CHF 500 millions. Je vous invite à visiter le lien <https://swisscorruption.info/avertissement> pour prendre connaissance des conditions liées à cette responsabilité.

Sachez qu'il n'y a dans ce qui précède, aucune contrainte, ni menace, mais que je dois prendre des mesures pour garantir nos Droits fondamentaux et quand ceux-ci sont bafoués impunément, des sanctions doivent être prévues.

Vous comprendrez que mes Partenaires et moi-même dans le cadre de l'Affaire de Genève, devons avoir la possibilité le moment venu, lorsque ces responsabilités devront être assumées, de démontrer à vos électeurs et au Peuple souverain, que nous avons tout mis en œuvre pour éviter de mettre à leur charge des Dettes d'État gigantesques survenues à cause de la corruption, de l'abus d'autorité, de la violation de nos Droits, d'entraves à l'action pénale, etc., etc., etc.

Le Peuple va finir pas savoir qui vous êtes en réalité et il va vous le faire payer fût-il nécessaire et ce sera le cas, de compléter le Code Pénal. Trahir l'État de Droit aura des conséquences !

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marc-Etienne Burdet



<https://swisscorruption.info/avertissement>



https://swisscorruption.info/fr/2025-07-07_avertissement_jdm.pdf